

N°23-06-18

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2023.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10

PRÉSENTS : M.M. MOISAN (Maire), DA SILVA PEDRO, DELAUAUD, KERJEAN, MANIANGA-KEYET, ROUXEL.
Mmes DESPINS, JACQUENET, VOLLAND.

EXCUSÉ : M. FORTIN (pouvoir à Mme VOLLAND).

ABSENTE : Mme FOURNET.

SECRETARE DE SÉANCE : Mme JACQUENET.

OBJET : Demande
d'attribution d'un fonds
de concours

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 5215-26,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 19 mai 2022 n°CC_2022_05_19_02 approuvant le nouveau règlement du fonds de concours 2022-2026 ;

Considérant le projet de réfection des cheneaux de la toiture de la salle polyvalente adopté par délibération n° 23-04-08 en date du 13 avril 2023 ;

Considérant le projet de création d'un Parcours de santé et d'un plateau « Fitness-street workout » en libre accès adopté par délibération n° 23-05-16 en date du 26 mai 2023 ;

Considérant que le montant du fonds de concours demandé ne doit pas excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément aux plans de financement joints en annexe,

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

13 JUIN 2023

ID : 078-217801042-20230609-DEL_23_06_18-DE

Breuil
Levallois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

. Décide de solliciter auprès de la Communauté Urbaine GPS&O :

- **en complément de la demande de subvention DETR pour la réfection de la toiture de la salle des fêtes ;**
- **en complément de la demande de subvention demandée à l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du Plan « 5 000 terrains de sport », dans le cas où la subvention serait inférieure à 80 % ;**

l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 14 409,54 € pour les projets décrits ci-dessus, d'un coût total de 49 486,59 €

. Dit que le financement est inscrit au budget de l'année 2023, en section d'investissement.

. S'engage à financer les opérations suivant les plans de financement joints en annexe.

. Autorise le Maire à signer tous actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 13 juin 2023.

Le Maire,
Bernard MOISAN



Département des YVELINES

Arrondissement de MANTES-LA-JOLIE

Canton de BONNIÈRES-SUR-SEINE

Téléphone 01 30 42 62 35

mairie.breuil-bois-robert1@wanadoo.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de BREUIL-BOIS-ROBERT

78930

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

13 JUIN 2023

ID : 078-217801042-20230609-DEL_23_06_18-DE



PLAN DE FINANCEMENT

Réfection des cheneaux de la toiture de la salle polyvalente

Coût total HT	20 380,00 €
Fonds de concours GPS&O	7 133,00 €
DETR	6 114,00 €
Total des subventions	13 247,00 €
Reste à charge fonds propres commune	7 133,00 €

Département des YVELINES

Arrondissement de MANTES-LA-JOLIE

Canton de BONNIÈRES-SUR-SEINE

Téléphone 01 30 42 62 35

mairie.breuil-bois-robert1@wanadoo.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de BREUIL-BOIS-ROBERT

78930

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

13 JUIN 2023

ID : 078-217801042-20230609-DEL_23_06_18-DE



PLAN DE FINANCEMENT

Création d'un Parcours de Santé et d'un Plateau « Fitness-street workout »

Montant prévisionnel HT de l'opération	29 106,59 €
Fonds de concours CU GPS&O	7 276,64 €
Subvention ANS de 50 %	14 553,30 €
Total des subventions	21 829,94 €
Reste à charge pour la commune sur ses fonds propres	7 276,64 €